

## A LA MEMOIRE DES 1 500 000 VICTIMES ARMENIENNES

**24 avril 2020 : 105e anniversaire du génocide arménien de 1915**

**perpétré par le gouvernement Jeune-Turc**

**106 ans de déni : ça suffit !**

---

### VEILLE MEDIA

**Jeudi 04 Février 2021**

***Retrouvez les informations sur notre blog :***

[collectifvan.blogspot.com](http://collectifvan.blogspot.com)

### SOMMAIRE

**Info Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org)** - Le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] vous propose une revue de presse des informations parues dans la presse francophone sur les thèmes concernant le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme, le génocide arménien, la Shoah, le génocide des Tutsi, les crimes perpétrés au Darfour, la Turquie, l'Union européenne, l'occupation de Chypre, etc... Nous vous suggérons également de prendre le temps de lire ou relire les articles mis en ligne dans la rubrique [Info Collectif VAN](#) et les traductions regroupées dans notre rubrique [Actions VAN](#). Par ailleurs, certains articles en anglais, allemand, turc, etc, ne sont disponibles que dans la newsletter Word que nous générerons chaque jour. Pour la recevoir, abonnez-vous à la Veille-Média : c'est gratuit ! Vous recevrez le document du lundi au vendredi dans votre boîte email. Bonne lecture!

---

### Paris : 11<sup>e</sup> assises nationales contre le négationnisme

01/02/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/paris-11e-assises-nationales-c.html>

---

**Le CCAF condamne les dernières manœuvres visant à faire abolir la loi de reconnaissance du génocide arménien**

04/02/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/le-ccaf-condamne-les-dernieres.html>

---

**Turquie : l'état de la liberté de la presse en chiffres**

04/02/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/turquie-letat-de-la-liberte-de-la.html>

---

**L'Australie du Sud reconnaît la République d'Artsakh et condamne l'Azerbaïdjan et la Turquie**

04/02/2021 - NAM

[https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=75765](https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=75765)

---

**Turquie: Erdogan répond à la contestation en accusant les étudiants d'être des «terroristes»**

04/02/2021 - RFI

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20210204-turquie-erdogan-r%C3%A9pond-%C3%A0-la-contestation-en-accusant-les-%C3%A9tudiants-d-%C3%A0tre-des-terroristes?ref=tw>

---

**Antoine Agoudjian : une histoire arménienne**

03/02/2021 - Sabyl Ghoussoub – Blind

[https://www.blind-magazine.com/fr/news/1216/Antoine-Agoudjian-Une-Histoire-Armenienne?fbclid=IwAR1c9sRG15357tcaA0QOdLnXyT7vPJHBtZYfgAreY8\\_75xDDdf9807sPaSY](https://www.blind-magazine.com/fr/news/1216/Antoine-Agoudjian-Une-Histoire-Armenienne?fbclid=IwAR1c9sRG15357tcaA0QOdLnXyT7vPJHBtZYfgAreY8_75xDDdf9807sPaSY)

---

## **Aveyron : Un buste d'Hitler et divers objets nazis retirés d'une vente aux enchères par la justice**

03/02/2021 - 20 Minutes

<https://www.20minutes.fr/justice/2968571-20210203-aveyron-buste-hitler-divers-objets-nazis-retires-vente-encheres-justice?xtor=RSS-176>

---

## **La vie extraordinaire de Simon Gronowski, musicien et rescapé de l'Holocauste**

03/02/2021 - Clémence Guinard – France Culture

<https://www.francemusique.fr/jazz/la-vie-extraordinaire-de-simon-gronowski-musicien-et-rescape-de-l-holocauste-92416>

---

## **Arrestation d'étudiants pro LGBT et nominations arbitraires : en Turquie, Erdogan repart à l'attaque**

03/02/2021 - Stéphane Aubouard – Marianne

<https://www.marianne.net/monde/arrestation-detudiants-pro-lgbt-et-nominations-arbitraires-en-turquie-erdogan-repart-a-lattaque>

---

## **Turquie. Erdogan et les jeunes « vandales » LGBT**

03/02/2021 - Pierre Barbancey - L'Humanité

<https://www.humanite.fr/turquie-erdogan-et-les-jeunes-vandales-lgbt-699568>

---

## **Le mouvement de protestation à l'université du Bosphore gagne de l'ampleur en Turquie**

03/02/2021 – Marie Jégo - Le Monde

[https://www.lemonde.fr/international/article/2021/02/03/le-mouvement-de-protestation-a-l-universite-du-bosphore-gagne-de-l-ampleur-en-turquie\\_6068619\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/02/03/le-mouvement-de-protestation-a-l-universite-du-bosphore-gagne-de-l-ampleur-en-turquie_6068619_3210.html)

---

## **Le mouvement contestataire étudiant ne s'essouffle pas en Turquie**

03/02/2021 - Vidéo par : Ludovic de Foucaud, Shona Bhattacharyya - France 24

<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210203-le-mouvement-contestataire-%C3%A9tudiant-ne-s-essouffle-pas-en-turquie>

## INFO COLLECTIF VAN

### Paris : 11<sup>e</sup> assises nationales contre le négationnisme



**Info Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) – Paris School of Business et la Licra organisent, en présence et sous le haut patronage de Madame la Maire de Paris, Anne Hidalgo, les 11<sup>e</sup> assises nationales contre le négationnisme le lundi 8 février 2021, à partir de 14h à l'Hôtel de Ville de Paris. Vingt ans après la loi de reconnaissance du génocide arménien, Anne Hidalgo et Frédéric Encel ouvriront les 11<sup>e</sup> assises nationales contre le négationnisme. Uniques en Europe, les Assises Nationales de la Lutte contre le Négationnisme sont le grand rendez-vous annuel du combat contre un fléau qui ne concerne pas seulement la France ni un génocide en particulier, mais qui recouvre des réalités beaucoup plus larges. Organisées par Frédéric Encel, géopolitologue et professeur à PSB Paris School of Business, les Assises sont, depuis 2010, le point de ralliement de nombreux intellectuels, chercheurs et journalistes spécialisés sur la question. Séta Papazian,**

**Présidente du Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] interviendra dans le panel de 15h. Le thème de son intervention : « Loups Gris, entrisme électoral, négationnisme en milieu scolaire, haine en ligne : l'État turc agite ses relais en France ». Inscription obligatoire auprès de UDiscover Udiscover@psbedu.paris, 0153364448.**

**« Les 11e Assises Nationales de la Lutte contre le Négationnisme » sur le thème « Vingt ans après la loi de reconnaissance du génocide arménien »**

**8 février 2021**

**à partir de 14h à 17h30**

**à l'Hôtel de Ville de Paris**

Inscription obligatoire auprès de UDiscover

Udiscover@psbedu.paris

0153364448

20 ans après la Loi reconnaissant le génocide arménien : bilan et perspectives – 08/02/2021

**Le lundi 8 février 2021, la Licra et la Paris School of Business organisent « Les 11e Assises Nationales de la Lutte contre le Négationnisme » sur le thème « Vingt ans après la loi de reconnaissance du génocide arménien »**

Uniques en Europe, les Assises Nationales de la Lutte contre le Négationnisme sont le grand rendez-vous annuel du combat contre un fléau qui ne concerne pas seulement la France ni un génocide en particulier, mais qui recouvre des réalités beaucoup plus larges. Organisées par Frédéric Encel, géopolitologue et professeur à PSB Paris School of Business, les Assises sont, depuis 2010, le point de ralliement de nombreux intellectuels, chercheurs et journalistes spécialisés sur la question.

**Frédéric Encel**

**Programme**

## **14h00 : Accueil et ouverture : Anne HIDALGO (sous réserve), Frédéric ENCEL**

- Arnaud NGATCHA
- Frédéric ENCEL
- Philippe JAMET
- Mario STASI
- Frédéric POTIER
- François HEILBRONN

## **15h00 : L'historique d'une loi**

- Alexis GOVCYAN, *maire-adjoint du 9è arr. de Paris, Contre le négationnisme, la Loi !*
- Valérie IGOUNET, *historienne, essayiste : Les outils de l'historien*
- Patrick KLUGMAN, *Avocat, conseiller de Paris*
- Vincent NIORE,
- Seta PAPAZIAN, « Loups Gris, entrisme électoral, négationnisme en milieu scolaire, haine en ligne : l'État turc agite ses relais en France »

## **16h00 : Justice et pédagogie**

- Vincent DUCLERT, *Historien*
- Franck PAPAZIAN, *Co-président du Conseil de Coordination des organisations arméniennes de France (CCAF)*
- Laure PIATON,
- Iannis RODER,
- Ara TORANIAN, *Co-président du Conseil de Coordination des organisations arméniennes de France (CCAF)*

## **17h00 : Grand témoin – Marek HALTER**

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/paris-11e-assises-nationales-contre-le.html>

## **Le CCAF condamne les dernières manœuvres visant à faire abolir la loi de reconnaissance du génocide arménien**



**Info Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) - « Aujourd’hui, le 4 février, la QPC que déposera Me Pardo devant la 17e chambre correctionnelle de Paris contre ce texte, représente une nouvelle tentative des milieux proches de l’État turc de servir ses agissements négationnistes, qui constituent le volet politique de l’entreprise d’extermination. Le CCAF voit dans la configuration de ce procès l’une des conséquences de la censure du Conseil Constitutionnel sur la loi Boyer (2012) et sur la loi Kanner (2016), deux textes qui rendaient possible la poursuite des négationnistes du génocide des Arméniens à l’instar de ceux des autres génocides du XXe siècle. Au lieu de quoi nous assistons aujourd’hui à cette inversion des rôles qui voit un défenseur des thèses turques se poser en accusateur et les descendants des victimes déférés au banc des accusés. » Le Collectif VAN vous invite à lire ce Communiqué de presse du Conseil de coordination des Organisations Arméniennes de France (CCAF) publié le 3 février 2021.**

Communiqué de presse du Conseil de coordination des Organisations Arméniennes de France (CCAF)

03 février 2021

--

Le CCAF condamne avec la plus grande fermeté les dernières manœuvres visant à faire abolir la loi de reconnaissance du génocide des Arméniens, votée il y a 20 ans le 29 janvier 2001. La QPC que déposera Maitre Pardo devant la 17e chambre correctionnelle de Paris contre ce texte le jeudi 4 février, représente une nouvelle tentative des milieux proches de l'État turc de servir ses agissements négationnistes, qui constituent le volet politique de l'entreprise d'extermination.

La reconnaissance par la France du génocide arménien comme celle opérée par 27 autres parlements (Allemagne, Etats-Unis, Russie, Canada etc) et institutions (parlement européen, sous commission des droits de l'homme de l'ONU etc.), relève du devoir de mémoire à l'égard du million et demi d'Arméniens massacrés sur ordre du gouvernement «Jeunes Turcs» en 1915.

Elle constitue un hommage à l'endroit des victimes du premier génocide du XXe siècle, dont le souvenir n'a cessé d'être bafoué par les gouvernements turcs successifs. Elle participe en outre de la prévention contre les crimes contre l'Humanité, alors que l'État Turc continue jusqu'à aujourd'hui à tirer les dividendes politiques et économiques de l'annihilation physique des Arméniens et des chrétiens du pays dont il est le complice et le receleur.

Le CCAF dénonce de surcroît le harcèlement judiciaire pratiqué par Monsieur Maxime Gauin contre des militants et journalistes engagés dans la cause arménienne. Il apporte tout son soutien à Ara Toranian et Laurent Leléykian, poursuivis pour avoir respectivement publié et relayé un tweet du député socialiste suisse Carlo Sommaruga, qui avait qualifié M.Gauin de « négationniste du génocide arménien » et de « suppôt du pouvoir turc ».

Le CCAF voit dans la configuration de ce procès l'une des conséquences de la censure du Conseil Constitutionnel sur la loi Boyer (2012) et sur la loi Kanner (2016), deux textes qui rendaient possible la poursuite des négationnistes du génocide des Arméniens à l'instar de ceux des autres génocides du XXe siècle. Au lieu de quoi nous assistons aujourd'hui à cette inversion des rôles qui voit un défenseur des thèses turques se

poser en accusateur et les descendants des victimes déférés au banc des accusés.

Après les violences racistes contre les Français d'origine arménienne l'été dernier à Décines, à Vienne et à Dijon, cet insupportable procès appelle une mise à jour rapide de la législation du pays en ce qui concerne la répression du négationnisme, en particulier lorsqu'il est promu sur le sol national par des officines d'un État étranger.

<https://www.facebook.com/2015.ccaf/photos/a.454407877994002/3210812075686888/>

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/le-ccaf-condamne-les-dernieres.html>

---

## **Turquie : l'état de la liberté de la presse en chiffres**



**Info Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) – Le Collectif VAN vous invite à lire ce Communiqué de presse de Reporters sans frontières (RSF) publié le 28 janvier 2021.**

Reporters sans frontières

### **Communiqué de presse**

28 janvier 2021 - Mis à jour le 29 janvier 2021

[Turquie](#)

Reporters sans frontières (RSF) dresse un bilan chiffré de l'état de la liberté de la presse dans le pays. Ces données, recueillies avec l'aide du partenaire local de RSF, Bianet, révèlent l'ampleur de la répression depuis la tentative de putsch raté de juillet 2016.

## **200**

Ces cinq dernières années, plus de 200 journalistes et collaborateurs des médias ont été emprisonnés en Turquie. Treize d'entre eux se trouvent encore derrière les barreaux. La Turquie reste l'une des plus grandes prisons au monde pour les professionnels des médias.

## **48**

Au cours de l'année 2020, 48 journalistes ont passé au moins une journée en garde à vue pour avoir, entre autres, évoqué le sort des réfugiés syriens, enquêté sur la gestion de la pandémie de Covid-19 ou traité de la question kurde.

### **27 ans et 6 mois de prison**

C'est l'une des peines de prison les plus lourdes prononcées contre un journaliste turc. Le 23 décembre 2020, le journaliste Can Dündar a été [condamné à 27 ans et six mois](#) de prison pour "*espionnage et assistance à une organisation terroriste*". Une peine prononcée in absentia, Can Dündar vivant en exil en Allemagne depuis une tentative d'assassinat en 2016. Les [ennuis judiciaires](#) de l'ancien directeur du quotidien Cumhuriyet ont commencé à la suite de la publication d'un article sur des livraisons d'armes à des groupes islamistes en Syrie. Le président Recep Tayyip Erdogan avait alors prévenu : "*Celui qui a signé cet article exclusif le paiera très cher. Je ne le laisserai pas comme ça*".

## **71 ans**

C'est l'âge du plus vieux journaliste turc emprisonné. Ahmet Altan est toujours incarcéré dans la prison de haute sécurité de Silivri, près d'Istanbul, alors que la Cour suprême de Turquie a cassé, en juillet 2019, la condamnation à perpétuité dont il avait fait l'objet avec son frère, Mehmet Altan et la journaliste Nazli Ilicak en 2018. Ils avaient été accusés d'avoir soutenu la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 en ayant fait "*passer des messages subliminaux à la télévision*".

### **63 condamnations pour crime de "lèse-majesté"**

En tout, 63 journalistes ont été [condamnés pour "offense envers le président"](#) Recep Tayyip Erdogan, sur la base de l'article 299 du Code pénal, depuis qu'il a été élu président de la Turquie en août 2014. Les journalistes sont aussi régulièrement condamnés sur la base de la loi antiterroriste, notamment pour appartenance ou soutien à une organisation illégale. La loi sur les banques et celle sur les marchés du capital permettent aussi de poursuivre et de [condamner les journalistes économiques](#).

## **128 000 euros**

Cette somme correspond aux dommages et intérêts que doit verser la Turquie à huit journalistes du quotidien Cumhuriyet incarcérés arbitrairement en 2016 pendant près d'un an. Ce montant, fixé par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) le 10 novembre 2020, n'est pas le premier. Depuis cinq ans, la CEDH a condamné la Turquie à 234 760 euros de dédommagement envers les professionnels des médias.

## **154e**

La Turquie occupe le 154e rang sur 180 pays dans le [Classement mondial de la liberté de la presse](#) établi par RSF.

## **139**

Les journalistes turcs ont été la cible d'au moins 139 agressions au cours des cinq dernières années. Pour la seule année 2020, au moins 18 journalistes ont été agressés.

## **160**

Au moins 160 médias turcs ont été contraints de mettre la clé sous la porte. Les mesures de l'état d'urgence ont été instrumentalisées non seulement pour fermer les médias considérés comme pro-gülenistes mais pour réduire également au silence des médias pro-kurdes tels que *IMC TV* ou de gauche comme *Hayatin Sesi TV*. Ces deux médias se battent depuis près de cinq ans en justice pour pouvoir de nouveau diffuser.

## **90%**

C'est le pourcentage de médias turcs contrôlés aujourd'hui par des investisseurs proches du pouvoir.

## **1 358**

C'est le nombre d'articles ou liens d'articles censurés en 2020 sur décision des juges de paix, à la demande du président Erdogan, de son fils Bilal Erdogan, de son gendre Berat Albayrak ou d'investisseurs proches du pouvoir ou encore de personnalités politiques.

## **3 436**

Ces cinq dernières années, 3 436 journalistes travaillant pour des rédactions turques ont été licenciés. Pour la seule année 2020, ce chiffre s'élève à 215 journalistes.

## **276**

C'est le nombre de jours durant lesquels les publicités publiques des journaux critiques ont été suspendues en 2020, privant ces médias de revenus publicitaires indispensables à leur survie économique.

**Lire aussi :**

### **Turquie : La cruauté d'avoir acquitté puis poursuivi à nouveau Erol Önderoğlu**

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/turquie-la-cruaute-davoir-acquitte-puis.html>

### **Turquie : Déclaration commune en soutien à Erol Önderoğlu**

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/turquie-declaration-commune-en-soutien.html>

**URL :**

<https://rsf.org/fr/actualites/turquie-letat-de-la-liberte-de-la-presse-en-chiffres>

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/turquie-letat-de-la-liberte-de-la.html>

## **L'HISTOIRE DE L'ARMÉNIE**

### **Antoine Agoudjian : une histoire arménienne**

Blind

**by Sabyl Ghoussoub**

Depuis plus de trente ans, le photographe [Antoine Agoudjian](#) n'a qu'une seule obsession : documenter l'histoire arménienne, des fantômes du passé aux conflits d'aujourd'hui.

Fin septembre 2020, l'Azerbaïdjan, soutenu par la Turquie et des milices djihadistes, lance une offensive contre l'Arménie dans l'Artsakh (Haut-Karabakh). Ce petit territoire majoritairement peuplé d'Arméniens (où leur présence date de l'antiquité) a déclaré son indépendance par référendum en 1991, indépendance que l'Azerbaïdjan n'a toujours pas reconnue. Après une première guerre qui dura de février 1991 à mai 1994, la situation s'était assagie pendant vingt-cinq ans (malgré, toujours, quelques heurts ici et là) jusqu'à ce fameux mois de septembre et la reprise des hostilités.

Dès le début de ce qu'on appelle [la deuxième guerre du Haut-Karabagh](#), le photographe Antoine Agoudjian s'est rendu sur place. « *C'était plus fort que moi*,

*je devais m'y rendre, témoigner, photographier* » dit-il à peine de retour en France. Ce n'est pas un hasard si Agoudjian né en 1961 s'est retrouvé à couvrir ce conflit. Issu d'une famille arménienne, il a grandi à Alfortville « une sorte d'Arménistan » et n'a jamais cessé de retourner tout le long de sa carrière sur les traces de la mémoire arménienne.

C'est à la suite du tremblement de terre de 1988 qu'il part une première fois en Arménie où il commence à photographier ce qui l'entoure quand son travail d'aide humanitaire le lui permet. Des images en noir et blanc dont il publie une première monographie, *Le Feu sous la Glace* aux éditions Parenthèses. « *Une fois ce livre en main, j'ai compris que photographe était le métier que je voulais faire. J'ai également réalisé qu'il y avait très peu de photographies sur l'histoire des Arméniens.* »

Agoudjian se lance alors dans une aventure qui durera plus de vingt-cinq ans (1989 – 2015), celle de redessiner les traces d'une mémoire arménienne à travers ses photographies. Photographe-témoin, il remettra en question constamment l'identité arménienne et publiera cinq monographies sur le sujet. Il se rendra au Liban, en Syrie, en Arménie, en Géorgie, en Artsakh, en Anatolie, en Israël, en Irak, en Iran, dans tous ses territoires où l'histoire arménienne est présente. « *Je poursuivais les fantômes du passé* », des fantômes liés aussi à son histoire familiale : « *Mes grands-parents sont des rescapés du génocide mais ils n'en parlaient pas. Ils ont fui l'Anatolie. Du côté de mon père, ils sont arrivés à Marseille par bateau, et du côté de ma mère, ils ont vécu la révolution de 1917 en Russie puis ils sont venus en France après.* »

« *Mes images, c'est un rapport à la terre, à la terre perdue.* »

C'est en 2015 qu'il change de cap, qu'il abandonne l'usage du noir et blanc. Ses images intemporelles de mariages, de fêtes, de rassemblements qu'il capturait et qui donnaient l'impression d'être tirées de films d'époque laissent place à la couleur et à la dureté du réel. Il se défait du passé, de la nostalgie pour s'ancrer dans le présent et ses guerres (Irak, Syrie) qui éclatent sur les lieux où, cent ans auparavant, se déroulait le génocide des Arméniens.

L'histoire a l'air de se répéter et l'Arménie entre en guerre. Agoudjian s'y rend même s'il ne se considère pas comme un photographe de guerre : « *Ce qui m'intéresse est l'adéquation entre l'espace géographique et l'histoire arménienne, et les guerres font malheureusement aussi partie de leur histoire. D'ailleurs ce n'est pas la guerre qui me stimule mais bien de poursuivre la mémoire arménienne. Mes images, c'est un rapport à la terre, à la terre perdue.* »

Lors du dernier conflit en Artsakh, il a eu l'impression de se retrouver en 1915, comme si les fantômes du passé l'avaient rattrapé, « *la seule différence avec le génocide c'est qu'il existait une armée arménienne officielle. J'ai vu des prêtres en armes qui se sont retrouvés obligés de protéger leurs édifices, de jeunes soldats se faire baptiser avant de partir au combat. Le temps n'existe plus, je ne savais plus quel jour j'étais, ni quel mois. Après la capitulation, les Arméniens ont dû céder des territoires sur lesquels ils vivaient depuis l'antiquité, certains ont brûlé leurs maisons, c'est une tragédie.* »

De ses dernières photographies prises, il réalisera un nouveau livre où ses travaux précédents apparaîtront également « *Dans chacune de mes monographies, je republie toujours des images de mes livres d'avant, mon travail est à prendre dans sa globalité, c'est le travail d'une vie.* » Une vie que le photographe a consacré et consacre encore à panser les blessures du passé, à maintenir son héritage, à reconstituer un territoire perdu, celui de ses parents, de ses grands-parents et ainsi de suite pour enfin raconter son histoire : une histoire arménienne.

**Par Sabyl Ghoussoub**

*Né à Paris en 1988 dans une famille libanaise, Sabyl Ghoussoub est un écrivain, chroniqueur et commissaire d'exposition. Son deuxième roman [Beyrouth entre parenthèses](#) est sorti aux éditions de l'Antilope en août 2020.*

**Plus d'images d'Antoine Agoudjian [ici](#).**

[https://www.blind-magazine.com/fr/news/1216/Antoine-Agoudjian-Une-Histoire-Armenienne?fbclid=IwAR1c9sRG15357tcaA0QOdLnXyT7vPJHBtZYfgAreY8\\_75xDDdf9807sPaSY](https://www.blind-magazine.com/fr/news/1216/Antoine-Agoudjian-Une-Histoire-Armenienne?fbclid=IwAR1c9sRG15357tcaA0QOdLnXyT7vPJHBtZYfgAreY8_75xDDdf9807sPaSY)

## AUSTRALIE DU SUD/ARTSAKH

### **L'Australie du Sud reconnaît la République d'Artsakh et condamne l'Azerbaïdjan et la Turquie**

NAM

L'Australie du Sud est devenue le deuxième État d'Australie à reconnaître les droits à l'autodétermination de la République d'Artsakh, condamnant l'Azerbaïdjan et la Turquie pour leur invasion des Arméniens autochtones du pays dans une motion adoptée avec un vote à la Chambre d'assemblée, a rapporté le Comité national arménien d'Australie (ANC-AU).

La motion fait suite à celle adoptée par l'Assemblée législative du Parlement de la Nouvelle-Galles du Sud en octobre 2020 et, de la même manière, « invite le gouvernement fédéral à reconnaître également la République d'Artsakh comme la seule solution permanente au conflit pour éviter de nouvelles tentatives d'agression militaire ».

Député de West Torrens, l'honorable député Tom Koustantonis a proposé la motion historique, qui appelait également « les actions du président Erdogan de Turquie et du président Aliyev d'Azerbaïdjan dans leur poursuite d'une politique de nationalisme pan-turc, qui a auparavant conduit au génocide et qui menace désormais la population arménienne de l'Artsakh avec un nettoyage ethnique ».

La Chambre d'assemblée a examiné une proposition visant à « ajourner le débat », mais cette proposition a été rejetée par la voix prépondérante du Président. Le débat a repris et a abouti à un vote - sans opposition - en faveur de la motion.

Le directeur exécutif de l'ANC-UA, Haig Kayserian, a remercié l'Association culturelle arménienne d'Australie du Sud (ACASA) pour son plaidoyer à la base.

« Nous sommes fiers de soutenir les membres de la communauté arménienne dévouée d'Adélaïde pour leurs efforts inlassables sur le terrain, qui ont permis au parlement d'Australie du Sud de rejoindre un nombre croissant de législatures à travers le monde soutenant les droits légitimes à l'autodétermination de la République d'Artsakh, » a déclaré Haig Kayserian.

« M. Emil Davityan et le Président de l'Association culturelle arménienne d'Australie du Sud font honneur à la grande communauté arméno-australienne et cela a été un plaisir de travailler avec eux pour parvenir à ce résultat merveilleux pour nos frères et sœurs héroïques de la République arménienne d'Artsakh, » a-t-il ajouté.

Emil Davityan a ajouté : « Nous remercions M. Tom Koustantonis et M<sup>me</sup> Jayne Stinson d'avoir défendu cette motion et exprimons notre gratitude à tous les parlementaires qui ont soutenu son adoption au nom des droits de l'homme. »

« La communauté arménienne d'Australie du Sud voulait jouer son rôle en soutenant le peuple de l'Artsakh, en attirant l'attention sur les problèmes humanitaires critiques dans la région et en contribuant à un règlement durable et pacifique du conflit. La communauté remercie tous ceux qui l'ont soutenue dans ses efforts ».

par [Stéphane](#) le jeudi 4 février 2021

© armenews.com 2021

[https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=75765](https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=75765)

## TURQUIE

### **Le mouvement contestataire étudiant ne s'essouffle pas en Turquie**

France 24

Publié le : 03/02/2021 - 18:08

Vidéo par : Ludovic DE FOUCAUD|

Shona BHATTACHARYYA

Après la nomination d'un recteur proche du pouvoir à la tête de la prestigieuse Université du Bosphore, des étudiants réclament l'abolition des systèmes antidémocratiques qui stigmatisent les musulmans ou encore les homosexuels du pays. Reportage.

Les étudiants turcs ne décolèrent pas. La nomination au début de l'année par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, d'un recteur proche du pouvoir à la tête de la prestigieuse Université du Bosphore (Bogaziçi en turc) a déclenché un grand mouvement de contestation étudiantin.

La police turque a arrêté mardi plus de 170 personnes participant à de nouvelles manifestations qui ne montrent aucun signe d'essoufflement, en dépit de la répression de plus en plus brutale des autorités. Les étudiants réclament notamment l'abolition des systèmes antidémocratiques stigmatisant les musulmans et les homosexuels.

<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210203-le-mouvement-contre-studentaire-%C3%A9tudiant-ne-s-essouffle-pas-en-turquie>

---

## **Turquie: Erdogan répond à la contestation en accusant les étudiants d'être des «terroristes»**

Publié le : 04/02/2021 - 03:24

RFI

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a assimilé mercredi 3 février les étudiants qui manifestent à travers le pays contre un recteur à des « terroristes ».

La police turque a arrêté mardi plus de 170 personnes participant à de nouvelles manifestations qui ne montrent aucun signe d'essoufflement, en dépit de la répression de plus en plus brutale des autorités. Les protestations sont devenues quotidiennes dans ce bastion universitaire où on parle de tout, y compris les sujets les plus sensibles en Turquie : féminicides, sort des kurdes, question arménienne, homosexualité...

Le pouvoir turc lui répond qu'il ne lâchera rien. Recep Tayyip Erdogan a lancé des accusations lourdes contre les étudiants : « Nous ne considérons pas que ces jeunes, qui sont des membres d'organisations terroristes, ont véritablement les valeurs nationales et morales de notre

pays. Ce pays ne sera pas un pays dominé par les terroristes. Nous ne le permettrons pas. Ce pays ne revivra pas d'incidents tels que les événements de Gezi et ne permettra pas qu'il se reproduisent. »

Gezi, du nom de ce parc où est partie la contestation étudiante du printemps 2013. Deux ans plus tard, l'opposition réalisait une véritable percée aux législatives de juin 2015. Un gain électoral effacé par un nouveau scrutin moins de 6 mois plus tard. Mais dans un pays en pleine crise économique Recep Tayyip Erdogan se sait contesté et a déjà en ligne de mire la présidentielle de 2023 et son maintien au pouvoir.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20210204-turquie-erdogan-r%C3%A9pond-%C3%A0-la-contestation-en-accusant-les-%C3%A9tudiants-d-%C3%A0-une-reaction-des-terroristes?ref=tw>

---

## **Le mouvement de protestation à l'université du Bosphore gagne de l'ampleur en Turquie**

**Le Monde**

Depuis cinq semaines, des étudiants et professeurs manifestent contre la nomination, par le président Erdogan, de Melih Bulu, un fidèle du pouvoir, comme recteur de l'université.

Par [Marie Jégo\(Istanbul, correspondante\)](#)

Publié hier à 11h12

La police turque a brutalement dispersé, mardi 2 février, des centaines d'étudiants rassemblés dans le quartier de Kadiköy, sur la rive asiatique d'Istanbul. Dans la soirée, 104 personnes ont été interpellées à Kadiköy mais aussi à Sarıyer et Besiktas, deux quartiers de la rive européenne, où un dispositif policier avait été mis en place afin de filtrer les jeunes qui montaient sur les bateaux assurant la traversée du Bosphore pour rejoindre la rive asiatique.

Les manifestants réclamaient la démission de Melih Bulu, le nouveau recteur de l'université du Bosphore (« Bogazici », en turc), nommé à la tête de cet établissement prestigieux par le président Recep Tayyip Erdogan, au mépris des règles de cooptation, ainsi que la libération de leurs camarades emprisonnés ces derniers jours. « *Les universités sont à nous !* », « *Nous ne baisserons pas les yeux !* », scandaient les protestataires.

**« Nous ne baisserons pas les yeux »**

Ils ont été soutenus par les habitants du quartier, qui se sont mis à taper vigoureusement sur des casseroles et à klaxonner en signe d'adhésion au mouvement étudiant, auquel s'étaient joints des députés de l'opposition et des figures de la société civile. Des avocats, des artistes, des opposants ont aussi manifesté leur soutien en reprenant le hashtag *#asagiyabakmayacagiz*, « Nous ne baisserons pas les yeux ». Cette phrase fait suite à la réaction d'un policier en civil qui, lors de la manifestation de lundi à Bogazici, avait enjoint à un étudiant de « *baisser les yeux* ».

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Erdogan veut mettre au pas l'université du Bosphore, à Istanbul](#)

Mardi, les forces antiémeute ont fait assaut de brutalité, allant jusqu'à traîner des manifestants à terre et à les frapper à coups de pied. Un peu plus tôt dans la journée, sur le campus de Bogazici, des dizaines d'enseignants s'étaient rassemblés sous les fenêtres du recteur aux cris de « *démission* » pour protester contre l'arrestation, survenue la veille, de 159 étudiants. Les enseignants boudent le recteur et aucun n'a postulé pour être son adjoint, le poste demeure vacant. Les protestations ont également gagné Ankara, la capitale, où la police a arrêté, mardi, 69 personnes parmi celles qui s'étaient rassemblées en signe de soutien aux étudiants d'Istanbul.

Voici plus d'un mois que des étudiants et des enseignants de Bogazici rejettent la nomination de Melih Bulu, un universitaire au profil académique médiocre mais dont la loyauté au pouvoir est sans faille puisqu'il est membre du Parti présidentiel de la justice et du développement (AKP). Le mouvement de protestation a pris de l'ampleur après l'arrestation, samedi 30 janvier, de quatre étudiants accusés d'avoir exposé sur le campus une affiche jugée insultante envers l'islam. L'affiche représentait la Kaaba, le site islamique le plus sacré en Arabie saoudite, ornée aux quatre coins de drapeaux arc-en-ciel, le symbole de la communauté LGBT.

La suite est réservée aux abonnés.

[https://www.lemonde.fr/international/article/2021/02/03/le-mouvement-de-protestation-a-l-universite-du-bosphore-gagne-de-l-ampleur-en-turquie\\_6068619\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/02/03/le-mouvement-de-protestation-a-l-universite-du-bosphore-gagne-de-l-ampleur-en-turquie_6068619_3210.html)

---

## **Turquie. Erdogan et les jeunes « vandales » LGBT**

L'Humanité

Mercredi 3 Février 2021

Pierre Barbancey

Le président turc s'en est pris aux étudiants ayant orné un tableau religieux des drapeaux arc-en-ciel de leur mouvement.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, est un homme sans surprise, fidèle à l'image qu'il a voulu se donner : conservateur dans tous les domaines, traitant en ennemis y compris les musulmans. Et pour faire valoir ses vues, étroites, tous les prétextes sont bons. Surtout quand il s'agit d'étaler une morale rétrograde et anachronique.

### **Des manifestations qualifiées de « terroristes »**

L'université du Bosphore a été ces dernières semaines le théâtre de plusieurs manifestations d'étudiants pour réclamer la démission du recteur, Melih Bulu. Une personnalité extérieure à l'université proche du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir. Des manifestations qualifiées de « terroristes » par Erdogan. Mais quand des jeunes ont accroché, en face du bureau du recteur, un tableau représentant la Kaaba (cet édifice cubique situé au centre de la cour de la grande mosquée de La Mecque) orné de drapeaux arc-en-ciel, un symbole associé à la communauté LGBT, son sang n'a fait qu'un tour. « Nous allons mener vers l'avenir non pas une jeunesse LGBT, mais une jeunesse digne de l'histoire glorieuse de cette nation », a-t-il déclaré à l'intention des cadres de l'AKP. « Vous ne faites pas partie de la jeunesse LGBT. Vous n'êtes pas de ces jeunes qui commettent des actes de vandalisme. Au contraire, vous êtes ceux qui réparent les cœurs brisés. »

### **« Nous n'allons pas baisser les yeux »**

Des propos tenus après que le ministre de l'Intérieur, Süleyman Soylu, a claironné que « quatre détraqués LGBT » avaient été arrêtés. L'arrestation des étudiants a provoqué un tollé chez les partis de l'opposition. Le hashtag « Nous n'allons pas baisser les yeux », en référence à une vidéo des policiers ordonnant aux manifestants de baisser leur regard, a été largement partagé sur les réseaux sociaux. L'homosexualité a été légale tout au long de l'histoire moderne de la Turquie. Mais les homosexuels sont souvent victimes de harcèlement, et les événements LGBT – y compris la Gay Pride d'Istanbul – ont été bloqués sous Erdogan.

<https://www.humanite.fr/turquie-erdogan-et-les-jeunes-vandales-lgbt-699568>

---

# **Arrestation d'étudiants pro LGBT et nominations arbitraires : en Turquie, Erdogan repart à l'attaque**

Marianne

Par Stéphane Aubouard

Publié le 03/02/2021 à 6:00

Arrestations et interpellations d'étudiants pro-lgbt ; nominations arbitraires de membres de son parti dans des administrations publiques ; volonté de réécrire la constitution... Le président turc en difficulté sur les plans économique et politique, ramène le débat sur le terrain idéologique pour rallier ses troupes et tenter de retrouver une nouvelle dynamique personnelle.

« Nous allons mener vers l'avenir non pas une jeunesse LGBT, mais une jeunesse digne de l'histoire glorieuse de cette nation » déclarait lundi Recep Tayyip Erdogan devant un parterre zélé de jeunes loups de l'AKP, son parti islamo-conservateur. Et d'ajouter d'un ton péremptoire : « Vous ne faites pas partie de la jeunesse LGBT. Vous n'êtes pas de ces jeunes qui commettent des actes de vandalisme. Au contraire, vous êtes ceux qui réparez les cœurs brisés ».

Ce discours, tout sauf innocent, a été tenu alors même que la police turque venait d'interpeller 159 étudiants sur le campus de la prestigieuse et libérale université du Bosphore (Bogazici). Des centaines de jeunes s'y étaient réunis pour réclamer la démission du recteur de l'établissement, Melih Bul, un proche de l'AKP nommé par le « reis » en personne. Mais aussi pour demander la libération de quatre de leurs congénères arrêtés deux jours plus tôt. Ces quatre étudiants, avaient en effet accroché dans leur université un tableau représentant un site sacré de l'islam orné de drapeaux arc-en-ciel, symbole de la communauté LGBT. Les autorités religieuses du pays avaient alors considéré que l'objet représentait de manière irrespectueuse la Kaaba, structure cubique noire, située à la Mecque au cœur de la grande mosquée. C'est autour de cet édifice du VIIème siècle - considéré comme le lieu le plus sacré de l'islam - que chaque année des centaines de milliers de pèlerins viennent clore leur pèlerinage.

## **LGBT contre islamistes, une opportunité pour Erdogan**

Aussi, intervenir pour « laver l'honneur » de l'Islam et de la Nation, était-il une obligation morale bienvenue pour ce président qui rêve de

ressusciter l'empire Ottoman. Mais aussi une opportunité à saisir pour placer la pointe du curseur là où cela l'arrange. En difficulté sur le plan intérieur, tant dans les domaines économique que politique. Recep Erdogan avait besoin de reprendre la main sur le plan idéologique. C'est à l'aune de cette situation de faiblesse qu'il faut donc lire la nomination, le 1er janvier, d'un de ses amis à la tête de Bogazici.

Jusqu'à présent, l'université aux valeurs très laïques avait miraculeusement été épargnée par la purge entreprise en juillet 2016 dans les universités et dans l'ensemble de la fonction publique turque au lendemain du pseudo coup d'état avorté. Aussi pour beaucoup des étudiants et des enseignants qui manifestent depuis plusieurs semaines sur le campus de l'université, il s'agit là d'un coup de force idéologique évident. Sur les réseaux sociaux, beaucoup parmi eux comparent cette nomination aux cas de plus de 100 maires élus démis de leurs fonctions depuis 2016 et remplacés par des personnes nommées par le gouvernement en particulier dans le Kurdistan turc. D'aucuns s'attendent aussi à de nouvelles nominations forcées de technocrates pro AKP, dans de nombreux autres établissements publics, où Erdogan n'a pas encore pu placer ses pions.

### **Vers une nouvelle constitution encore plus sur-mesure ?**

Quand en 2016, cette purge avait été initiée, elle avait été assortie un an plus tard, d'une campagne pour la présidentialisation du régime aboutissant en avril 2017 à un référendum organisé au pas de charge et donnant les pleins pouvoir à Erdogan.

En ce début d'année 2021, le « reis » semble reprendre, de manière plus feutrée la même recette. Lundi, sans crier gare, le leader islamo-nationaliste s'est dit en faveur d'une nouvelle constitution, quatre ans donc après avoir amendé la loi fondamentale accroissant ses prérogatives. Recep Erdogan a souligné qu'en cas d'accord avec le MHP (ultra nationalistes), son partenaire dans la coalition au pouvoir en Turquie, un texte pourrait être rédigé et soumis à référendum. De quelle nature celui serait-il fait ? Nul ne le sait encore...

### **La peur de perdre les élections de 2023**

Le principal parti d'opposition, le CHP (kémaliste), a pour sa part accusé ce mardi le président turc de lancer un débat sur la Constitution pour « changer de sujet » au moment où la situation économique difficile préoccupe les Turcs. « Ils font cela pour faire diversion et pour servir leurs propres intérêts » a ainsi déclaré le porte-parole du CHP Faik Oztrak.

Une nouvelle Constitution « n'aurait rien de bénéfique pour ce pays », a-t-il ajouté. Un tel scénario ferait craindre en effet une dérive autoritaire déjà bien installée. La Constitution actuelle permet déjà à Erdogan, 66 ans, de rester jusqu'en 2028 à la tête de l'Etat.

Alors la question se pose: le chef de l'AKP souhaite-t-il changer les règles du jeu de peur de perdre aux prochaines élections prévues en 2023 ? Ses craintes ne sont pas infondées. En 2019, déjà, le parti présidentiel AKP avait essuyé un spectaculaire revers électoral aux municipales en perdant Istanbul et Ankara, des villes que les islamo-conservateurs contrôlaient depuis un quart de siècle.

<https://www.marianne.net/monde/arrestation-detudiants-pro-lgbt-et-nominations-arbitraires-en-turquie-erdogan-repart-a-lattaque>

## MUSICIEN ET RESCAPE DE L'HOLOCAUSTE

### **La vie extraordinaire de Simon Gronowski, musicien et rescapé de l'Holocauste**

France Culture

Publié le mercredi 03 février 2021 à 18h18

À son piano, pour ses voisins ou son public, il joue passionnément du jazz. La musique fait partie de la vie de Simon Gronowski, rescapé de la Shoah, dont l'histoire extraordinaire a déjà inspiré un opéra. Portrait vidéo.

Lors du premier confinement en Belgique, Simon Gronowski, 89 ans, a joué quelques notes à son piano, fenêtre ouverte. Il se souvient distinctement du premier morceau *On the sunny side of the street*, de Louis Armstrong, son compositeur fétiche. Une chanson soigneusement choisie pour inviter ses voisins à sortir dans la rue ensoleillée, et réchauffer leurs cœurs. Poussé par sa fille, il prend cette initiative, d'abord pour se faire du bien mais surtout pour les autres. Il connaît cette sensation difficile d'enfermement forcé. 78 ans plus tôt, il vivait un confinement bien plus terrible.

#### **L'enfant sauvé du 20e convoi**

Simon Gronowski est un rescapé de l'Holocauste. Sa famille, d'origine juive, a vécu à Bruxelles cachée, pour fuir les nazis. Mais en mars 1943, le cauchemar vient frapper à leur porte. Simon a alors une dizaine d'années et le souvenir de son arrestation reste indélébile. « Ce jour-là, nous étions cachés dans un petit appartement. C'était l'heure du déjeuner. Ma mère était assise devant moi, ma sœur était à ma droite. Sur la table, le café était chaud. Ma sœur m'avait, comme d'habitude, préparé mes tartines à la confiture. Tout à coup, la porte est

ouverte, deux hommes sont entrés en criant « Gestapo papiers ! » Ma mère s'est levée, toute blanche, et elle a tendu sa carte d'identité. Et le nazi s'est montré satisfait. Oui, c'était bien la famille Gronowski, nous avions été dénoncés. »

Sa sœur, sa mère et lui sont immédiatement arrêtés, transportés au siège de la Gestapo et finalement transférés à la caserne Dossin, à Malines, « le Drancy belge » précise Simon Gronowski. Il reste un mois dans ce camp, et le 19 avril 1943, il est contraint, avec sa mère, de monter dans un train. « Un wagon à bestiaux, c'était le 20e convoi. Il transportait 1600 déportés hommes, femmes et enfants. Je ne comprenais pas ce qui se passait, j'étais encore dans mon univers de louveteaux, j'adorais les scouts... Je ne savais pas que j'avais été condamné à mort et que ce train allait me conduire sur le lieu de mon exécution ».

### **"Le train va trop vite"**

Ce convoi est entré dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, comme étant le seul que la résistance ait tenté d'arrêter. Simon a entendu les coups de feu, il se souvient de l'arrêt du train, il n'a appris qu'après-guerre ce qui s'était réellement passé. « Trois jeunes garçons ont arrêté le train. En mettant sur les rails une lampe-tempête avec un tapis rouge, signal d'arrêt pour le machiniste. Ils ont ouvert un wagon, ils ont sauvé 17 personnes mais ils n'ont pas ouvert mon wagon ».

Après cette tentative de sauvetage, le train de Simon repart. Et alors qu'il s'endort dans les bras de sa mère, il entend des déportés s'activer autour de lui, et tenter d'ouvrir la porte coulissante.

Le petit garçon est réveillé dans la nuit par sa mère : la porte est ouverte, des déportés sautent. « Ma mère me prend par la main et me conduit vers la porte. Elle me fait descendre jusqu'à ce que mes pieds soient sur le marchepied, puis elle me dit ces mots en yiddish, les derniers que j'entends de ma mère : « Le train va trop vite ». Mais il ralentit, je saute. J'attends ma mère... Je crois qu'elle va sauter également, mais les nazis ont remarqué quelque chose. Le train s'arrête complètement ».

Tiraillé entre l'envie de rejoindre sa mère ou d'échapper aux nazis, Simon choisit finalement de s'échapper. Il court toute la nuit dans les bois. « Si j'ai sauté, c'est parce que j'ai obéi à ma mère, précise Simon, mais si j'avais su qu'elle ne sauterait pas comme moi... je n'aurai pas sauté. Je serai mort avec elle dans la chambre à gaz ».

### **Sauvé par un gendarme**

Après s'être échappé, éreinté, il trouve refuge dans une maison. Le père de famille est gendarme. Effrayé, Simon pense qu'il va être dénoncé, ramené à la Gestapo, mais il en est tout autrement. « Il m'a dit : 'Je sais tout, tu étais dans le train qui envoyait les Juifs en Allemagne, tu n'as pas à avoir peur, je ne vais pas

te dénoncer, je te protégerai'... Cet homme est un héros ». De fait, l'homme le ramène à Bruxelles, où Simon est hébergé et caché par des amis jusqu'à la fin de l'Occupation. « J'ai retrouvé mes amis scouts, pendant 17 mois, j'ai été caché dans des familles chrétiennes qui m'ont traité comme leur propre enfant, qui m'ont encouragé, consolé, qui m'ont sauvé ».

Son père, qui n'était pas présent lors de l'arrestation, est encore vivant. Simon le retrouve à la Libération de Bruxelles, le 3 septembre 1944. Mais quelques temps après, son père découvre l'horreur nazie et n'y survit pas. « Quand il a vu les images des camps de concentration, au printemps 1945, les fours crématoires, les chambres à gaz... il a compris que sa fille et sa femme ne reviendraient pas. Il en est mort, désespéré. Je me suis retrouvé tout seul. » Simon se retrouve orphelin, il est placé dans une famille, et à 16 ans, il part habiter dans la maison de ses parents, dont il a hérité.

### **Du piano, en mémoire de sa sœur**

Il loue des chambres à des étudiants pour payer ses études. Étudier est devenu primordial pour lui : c'est une envie et un devoir envers la mémoire de sa sœur, morte dans les camps. « Ma sœur m'avait impressionnée avec son latin, son grec, elle m'avait offert mes premiers livres... Je voulais tellement faire des études et j'ai choisi le droit. Je suis devenu avocat à 23 ans ». Simon l'est encore aujourd'hui, à 89 ans.

Toujours en pensant à sa sœur, dont il était très proche, il commence à jouer quelques notes sur un piano. « Ma sœur était une grande pianiste classique, mais elle aimait aussi le jazz », se remémore Simon. De façon autodidacte, il apprend, il répète avec des amis, il joue du jazz, exclusivement. La musique prend alors une place décisive dans sa vie.

Le jazz, pour moi, après la guerre, a été un facteur d'équilibre et d'intégration très important, quand je me suis retrouvé seul.

### **Une amitié entre le rescapé juif et l'enfant de nazi**

Simon Gronowski devient peu à peu une voix importante de la mémoire de la Shoah en Belgique. Il a publié son histoire, il la raconte dans les écoles, si bien qu'en 2012, un élève lui parle d'un certain Koenraad Tinel, qui, a l'opposé de Simon, est un enfant de nazi. Il n'avait que 6 ans lors de la Seconde Guerre, mais il porte la culpabilité des actes et de l'idéologie de sa famille, son père surtout, nazi convaincu, qui n'a jamais regretté ses actes. L'élève propose à Simon une rencontre. « J'étais étonné de la question, ce n'est pas mon genre de fréquentation... Mais j'ai accepté », développe Simon, « et cette rencontre a changé ma vie ».

Les deux hommes se rencontrent. Koenraad, aujourd'hui sculpteur et dessinateur, lui explique avoir ressenti une grande émotion en lisant son histoire. Simon lui assure alors que « les enfants de nazis ne sont pas coupables ». De

cette rencontre et de cette phrase, qui procure un soulagement immense à Koenraad, est née une réelle amitié entre les deux hommes. Simon insiste en précisant qu'ils sont plus que des amis « mais des frères ». Ils écrivent un ouvrage commun Ni victime, ni coupable, enfin libérés.

Cette amitié prend un nouveau tournant, quand le frère de Koenraad, ancien supplétif de la Gestapo, implore le pardon de Simon. Cet homme était gardien à la caserne Dossin, il a conduit la famille de Simon dans le wagon de la mort. Malade et mourant, il supplie Simon. « Je l'ai pris dans mes bras, et je lui ai pardonné, raconte Simon. Ce geste n'a pas été apprécié par tout le monde, notamment dans la communauté juive, mais c'est mon affaire, c'est en mon nom personnel. Je n'ai pas pardonné à tous les nazis, mais à celui qui se repend. Ce pardon m'a fait du bien, ça m'a guéri de mon statut de victime ».

En refusant, j'aurais maintenu la haine des deux côtés et la haine est une maladie. Je n'ai jamais eu de haine, la haine ne ramène pas les êtres chers.

En 2020, Simon et Koenraad ont reçu le titre de Docteur honoris causa des Universités libres de Bruxelles. « Leur amitié improbable est un symbole de paix », ont assuré des responsables universitaires.

### **Un opéra inspiré de sa vie**

Relayée, l'histoire de Simon parvient aux oreilles d'un chef d'orchestre et compositeur : Howard Moody. Il contacte Simon et lui propose de s'inspirer de sa vie pour composer un opéra, de son arrestation en 1943 à son récent pardon à un ancien nazi. « Je lui ai répondu 'Merci Monsieur', mais je n'y croyais pas tellement... Un opéra sur mon histoire... Mais il l'a fait ! »

Simon en parle encore émerveillé et incrédule. Il est invité en Angleterre pour assister aux représentations, « Je l'ai même vu à la chambre des communes à Londres, Theresa May a cité mon nom ! Mais je n'ai pas demandé tout ça ! ». Et, plus significatif encore pour ce rescapé belge, l'opéra est diffusé à Bruxelles, à La Monnaie. « On l'a joué, 5-6 fois, j'étais chaque fois-là... Un pur chef d'œuvre, musicalement, philosophiquement. C'est une contribution majeure à la lutte contre le fascisme, le racisme et l'antisémitisme dont j'ai été victime. »

### **Jazz avec Woody Allen**

Ce n'est pas le seul épisode musical qui jalonne la vie de Simon Gronowski. Par hasard ou presque, il en vient à jouer avec un cinéaste qu'il admire, et qui comme lui, aime le Jazz : Woody Allen. Interviewé par un journaliste américain, il annonce qu'il rêve de jouer avec le cinéaste. Quelques jours après cette parution, il est contacté par Woody Allen, il reçoit des billets d'avion, direction Manhattan. « J'ai donné un concert avec lui... C'était un des plus beaux jours de ma vie ! Et c'est également un miracle, vous êtes d'accord ? ». Les deux hommes se sont retrouvés l'année dernière à Bruxelles, pour jouer de nouveau

ensemble « Et pour une fois je n'ai pas fait de fausses notes », ajoute-t-il, mutin.

Simon aime répéter que sa « vie est faite de miracles ». Ils continuent de se réaliser grâce à la musique. En discutant avec une journaliste du New York Times en 2020, il explique adorer le groupe américain de jazz Tuba Skinny, « Ils jouent la musique que j'aime, dans le style des années 1920 –1930, qu'on appelle style Nouvelle-Orléans ». La journaliste contacte le groupe, et une nouvelle collaboration naît entre Simon et les musiciens. Situation sanitaire oblige, ils ont joué récemment ensemble « par Zoom. J'ai joué avec un orchestre qui se trouve à 8 000 km de chez moi, si ce n'est pas un miracle ! », s'étonne-t-il. Son enthousiasme est communicatif.

Toujours confiné à Bruxelles, Simon Gronowski marque une pause dans ses concerts improvisés. La fenêtre reste fermée, « *parce qu'il fait trop froid* ». Mais que ses voisins, se rassurent, il est décidé à reprendre ses interprétations au printemps. En attendant, Simon a à cœur de faire passer un message en cette période sanitaire difficile :

Je conseille aux gens de garder toujours espoir et de lutter pour le bonheur. Moi je suis profondément heureux, je vous le dis.

#### **Pour aller plus loin :**

[\*L'enfant du 20e convoi\*](#), par Simon Gronowski, édition La Renaissance du Livre

[\*Ni victime ni coupable. Enfin libérés\*](#), par Simon Gronowski et Koenraad Tinel, édition La Renaissance du Livre

Par [Clémence Guinard](#)

<https://www.francemusique.fr/jazz/la-vie-extraordinaire-de-simon-gronowski-musicien-et-rescape-de-l-holocauste-92416>

### **Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala !**

**Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour  
#OsmanKavala !** <http://www.collectifvan.org/article.php?r=3&id=97568>

#### **Nota CVAN :**

*Liberté pour #OsmanKavala en cliquant sur le bandeau animé (colonne de gauche, en-haut des petits bandeaux animés). Le [bandeau #FreeOsmanKavala](#), situé sous chaque visuel de notre site, est un appel du Collectif VAN à libérer Osman Kavala, injustement incarcéré en Turquie depuis le 1er novembre 2017.*

## RUBRIQUE AGENDA

### RASSEMBLEMENTS-COLLOQUES-EXPOSITIONS-SPECTACLES-PARUTIONS

#### **Agenda – Parution : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions**

**Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions – Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) – Collectif VAN – [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) – Vient de paraître le livre de Taner Akçam "Ordres de tuer. Arménie 1915" aux éditions du CNRS. Taner Akçam est un sociologue et historien turc, professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, aux Etats-Unis, et auteur de plusieurs livres importants sur l'histoire turque contemporaine, en particulier *Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque* (Denoël, 2008). "Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier. En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent."**

Publié le 30 janvier 2020

CNRS Editions

**Taner Akçam**

**Ordres de tuer. Arménie 1915**

24,00€

[\(Disponible en numérique\)](#)

**Discipline** : Histoire

**EAN** : 9782271127174

**Date de parution** : 09/01/2020

**Pagination** : 328

**Format** : 15 x 23 cm

**Traduit de l'anglais** par Gilles Berton

**Préface** d'Annette Becker

Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier.

En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent. En comparant les systèmes de codage de ces câbles avec ceux employés dans d'autres documents conservés dans les Archives ottomanes, en étudiant le papier utilisé et la datation de ces pièces à conviction, en regardant de près les signatures, et en confrontant les événements mentionnés par Naïm Efendi avec d'autres sources, Taner Akçam parvient à démontrer qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'authenticité de ces « ordres de tuer ».

Apportant ainsi de nouvelles preuves quant aux plans d'extermination de la population arménienne, ce livre rend aussi manifeste la politique de destruction systématique par le gouvernement ottoman de toutes traces relatives à ces atrocités.

**Revue de presse**

« En s'appuyant sur l'exploitation de sources inédites, l'historien Taner Akçam porte un coup sévère au discours révisionniste des autorités turques. »

Clément Daniez, **L'Express**, 24 décembre 2019

« Pour faire silence sur l'Histoire, la Turquie a tissé une vaste toile d'allégations qu'Akçam détricote. [...] Akçam a écrit un grand livre, exigeant, sur la vérité et l'Histoire.

François-Guillaume Lorrain, **Le Point**, 2 janvier 2020

Taner Akçam accordait un entretien à Gaïdz Minassian pour **Le Monde des livres**, 9 janvier 2020.

-----

**Lire aussi :**

**Génocide arménien : le déni dynamité (L'Expres)**

[https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armenien-le-denial-dynamite\\_2111659.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armenien-le-denial-dynamite_2111659.html)

**Taner Akçam, auteur d'« Ordres de tuer. Arménie 1915 » : « Le déni du génocide des Arméniens est une politique d'Etat » (Le Monde)**

[https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-denial-du-genocide-des-armenians-est-une-politique-d-etat\\_6025206\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-denial-du-genocide-des-armenians-est-une-politique-d-etat_6025206_3260.html)

**Arménie 1915 : les preuves écrites du génocide, enfin (Le Point)**

[https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuves-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174\\_1913.php](https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuves-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174_1913.php)

**URL :**

<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/ordres-de-tuer-armenie-1915/>

## **Agenda – Parution : « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée**

**Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée - Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) - Vient de paraître « Déconstruction », le roman d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée qui lève le voile sur la Turquie, est disponible dès à présent en librairie. Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.**

Publié le 24 octobre 2019

**Éditions Thaddée**

**Déconstruction**

**Auteur :Erol Özkoray**

**ISBN :978 2919131747**

**Prix : 20,00€**

**Format : 15 x 21cm, 164 pages**

**Éditions Thaddée**

Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à

outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Dans cette découverte de la Turquie par sa « déconstruction », le lecteur aura pour guide Cem Aren, un jeune journaliste turc formé à l'école française. Il n'aura de cesse de démasquer ces mensonges d'Etat et de lutter pour faire triompher la vérité et la justice. Dans ses tribulations romanesques entre deux villes cardinales, Istanbul et Paris, il nous replonge dans les bouillonnantes années 1970 et 1980, et nous livre toute une série de révélations : la genèse du coup d'Etat de 1980, le nettoyage de toutes les mentions du génocide des Arméniens dans les archives ottomanes, l'affaire iranienne, les « passeports Mitterrand»...

Erol Özkoray, journaliste politique auprès des grands médias turcs et français, auteur de nombreux essais, lutte depuis 30 ans pour la défense des libertés en Turquie. Il est aussi l'un des tous premiers intellectuels turcs à avoir milité pour la reconnaissance du génocide des Arméniens. Élève du lycée francophone Galatasaray, il étudie ensuite à Sciences Po Paris. Harcelé par les tribunaux en Turquie, il réside à Paris et Stockholm.

Avec Déconstruction, il se lance dans un nouveau genre, le roman.

[http://www.editionsthaddee.com/livres\\_41.html](http://www.editionsthaddee.com/livres_41.html)

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101059>

## **Agenda - Parution/Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde**

**Agenda - Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde -  
Collectif VAN - [www.collectifvan.org](http://www.collectifvan.org) - Actes Sud publie pour cette  
rentrée littéraire le récit de prison du journaliste et écrivain turc Ahmet**

**Altan "Je ne reverrai plus le monde". Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans. Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.**

**Actes Sud**

**Je ne reverrai plus le monde**

**Textes de prison**

**Ahmet ALTAN**

Hors collection

Septembre 2019 / 10,0 x 19,0 / 224 pages

traduit du turc par : Julien LAPEYRE DE CABANES ISBN 978-2-330-12566-0

prix indicatif : 18, 50€

Genre : Mémoires, témoignages et autobiographies

Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans.

Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

## **Un livre de résilience exemplaire.**

"Je peux écrire n'importe où, le bruit et l'agitation ne m'ont jamais dérangé. D'ailleurs, une fois que je suis plongé dans l'écriture, tout ce qui m'entoure disparaît. Je romps le contact avec le monde extérieur et m'enferme dans une pièce invisible où personne ne peut entrer que moi.

J'oublie absolument tout en dehors du sujet qui m'occupe.

L'une des plus grandes libertés qui puissent être accordées à l'homme : oublier. Prison, cellule, murs, portes, verrous, questions, hommes – tout et tous s'effacent au seuil de cette frontière qu'il leur est strictement défendu de franchir." Ahmet Altan

## **[Juillet 2019] La Cour Suprême turque casse sa condamnation à perpétuité**

Vendredi 5 juillet 2019, la Cour Suprême de Turquie a rendu un nouveau verdict et a annulé en appel les jugements des tribunaux inférieurs. La Cour Suprême a acquitté Mehmet Altan, le frère d'Ahmet, accusé aussi d'avoir participé au putsch, en estimant qu'il n'existe pas de preuves de sa culpabilité.

Elle a cassé les condamnations à perpétuité d'Ahmet Altan, Mehmet Altan et de Nazli Ilicak. Elle a conclu qu'Ahmet Altan et Nazli Ilicak n'avaient pas commis l'infraction de "violation de la Constitution", et n'a retenu contre eux que celle d'"aide à un groupe terroriste sans être membre".

Pour autant, la Cour a rejeté les demandes de remise en liberté d'Ahmet Altan et de Nazli Ilicak.

L'affaire est renvoyée devant la 26e Haute Cour Pénale d'Istanbul.

## **[Septembre 2018] Hommage à Ahmet Altan : rencontre avec Asli Erdogan**

"À vous tous qui êtes rassemblés ici ce soir. Je vous remercie infiniment pour votre amitié.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de la force extraordinaire que vous possédez, ainsi réunis, tous ensemble. Une force qui donne à l'homme que je suis, assis dans sa cellule de prison, à des milliers de kilomètres de chacun de vous, une confiance immense, une détermination totale. Celle de résister. Celle de croire à l'espoir. Votre amitié est mon bouclier. Aucune tyrannie ne saura le perforer. Votre amitié me protège.

Soyez certain que je connais la valeur d'un tel cadeau.

Paris me manque. Ses lumières, ses rues, ses sons, ses couleurs. Je ne suis pas certain de revoir Paris.

Alors, si ce soir, en sortant, vous passez près d'un bistro, buvez un verre, pour moi aussi.

Je vous embrasse avec tendresse." Ahmet Altan

La Gazette des Nouveaux Dissidents #25

L'association Les Nouveaux Dissidents organisait le 17 septembre 2019, en hommage à Ahmet Altan, une rencontre exceptionnelle avec Asli Erdogan (écrivaine et journaliste), Aysegul Sert (journaliste, reporter au New York Times), Timour Muhidine (directeur de la collection « Lettres turques » chez Actes Sud).

**[Février 2018] Le romancier et journaliste turc, Ahmet Altan, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité**

Accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016 alors qu'il ne fait que dénoncer, depuis plusieurs décennies, toutes les atteintes du pouvoir à la démocratie, Ahmet Altan était incarcéré depuis septembre 2016 à la prison de

Silivri (à 70 kms d'Istanbul). Vendredi 16 février 2018, il a été reconnu coupable ainsi que cinq autres personnes dont son frère, le journaliste Mehmet Altan, d'avoir tenté de « renverser l'ordre prévu par la Constitution de la République de Turquie ou de le remplacer par un autre ordre ou d'avoir entravé son fonctionnement pratique au moyen de la force et de la violence ».

Il a été condamné à la réclusion à perpétuité le vendredi 16 février 2018, par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

### **[Juin 2019] 1000e jour de prison**

"Après le coup d'état manqué de juillet 2016, nous sommes les deux premiers écrivains à avoir été arrêtés sur des chefs d'accusation kafkaïens. La prison à vie a été requise contre nous et nous avons cru d'abord que c'était une blague. Nous avons cru qu'ils nous libéreraient après avoir eu la satisfaction de nous avoir maltraités. Ils m'ont relâchée, mais lui, ils l'ont condamné à perpétuité. Sans preuve, sans faits avérés, c'est purement atroce !

J'appelle tous les écrivains, les éditeurs, les journalistes à être solidaires d'Ahmet Altan et de tous les écrivains, journalistes, jetés en prison ou persécutés." Aslı Erdoğan, écrivaine et journaliste turque, arrêtée et emprisonnée pendant cinq mois en 2016.

Ahmet Altan, né en 1950, est un des journalistes les plus renommés de Turquie, son œuvre de romancier a par ailleurs connu un grand succès, traduite en de nombreuses langues (anglais, allemand, italien, grec...). Deux de ses romans sont parus en français, chez Actes Sud : Comme une blessure de sabre (2000) et L'Amour au temps des révoltes (2008).

Son père, le journaliste Çetin Altan, fait partie des 17 députés socialistes qui entrent au Parlement turc en 1967. Pour ses articles, il sera condamné à près de 2 000 ans de prison. En 1974, dans le contexte de « L'Opération de maintien de la paix » (invasion de la partie nord de Chypre par les forces militaires turques), Ahmet Altan s'engage dans le journalisme : très vite, il commence à être connu pour ses articles en faveur de la démocratie. Il publie en 1982 son premier roman (vendu à 20 000 exemplaires) puis devient, en 1985, le rédacteur en chef

du journal Günes. Il publie son deuxième roman qui est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs et fait l'objet d'un autodafé.

1990 : Devenu journaliste à la télévision, il condamne la guerre et les deux camps, en dénonçant les crimes du PKKGünes et de l'armée turque.

1995 : Il devient rédacteur en chef du journal Milliyet (l'un des plus importants du pays). Sous la pression de l'état-major, le journal le licencie. À la suite d'un article satirique, il est condamné à 20 mois de prison avec sursis. Il est accusé de soutenir la création d'un Kurdistan indépendant.

1996 : Son quatrième roman est un vrai phénomène de librairie, il y aborde les assassinats sans suite judiciaire.

1999 : Avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, il rédige une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie, elle sera signée par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco...

2007 : Il crée le journal d'opposition Taraf, dont il est rédacteur en chef jusqu'à sa démission en 2012.

2008 : Il publie un article, « Oh, Mon Frère » dédié aux victimes du Génocide arménien et se voit inculpé d'insulte à la Nation turque.

2011 : Il reçoit le prix Hrant Dink de la Paix (Hrant Dink est un journaliste arménien assassiné en 2007).

2016 : Il est arrêté en septembre, accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet.

2018 : Il est condamné à la perpétuité aggravée le 16 février par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

2019 : Sa condamnation est confirmée en appel par la Cour Constitutionnelle le 3 mai. Le 5 juillet, la Cour Suprême casse sa condamnation à perpétuité mais rejette sa demande de remise en liberté.

Esprit critique et très en prise avec la société turque, il a été arrêté le 10 septembre 2016 ainsi que son frère Mehmet Altan, également journaliste, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016. Douze jours plus tard, il est mis en liberté provisoire, mais vingt-quatre heures plus tard, il est de nouveau incarcéré, inculpé « d'appartenance à une organisation terroriste » et de « tentative de renversement de la République de Turquie ».

## **Ahmet ALTAN**

<https://www.actes-sud.fr/catalogue/litterature/je-ne-reverrai-plus-le-monde>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100885>

## DOSSIERS PERMANENTS

### Observatoire du Négationnisme du Collectif VAN

**Récapitulatif des principaux faits et articles négationnistes relevés depuis 2006.**

**SOMMAIRE :** <http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

### Ephémérides

**La rubrique "Ephéméride" du Collectif VAN a été lancée le 6 décembre 2010. Elle recense la liste d'événements survenus à une date donnée, à différentes époques de l'Histoire, sur les thématiques que l'association suit au quotidien. L'éphéméride du Collectif VAN repose sur des informations en ligne sur de nombreux sites (les sources sont spécifiées sous chaque entrée).**

[\*\*Les éphémérides du Collectif VAN \(1ère partie\)\*\*](#)

[\*\*Les éphémérides du Collectif VAN \(2ème partie\)\*\*](#)

## SITES INTERESSANTS

Visitez notre page de liens : <http://www.collectifvan.org/liens.php?r=7>

## QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLECTIF VAN

### Rubrique Info Collectif VAN

**Retrouvez toutes les traductions de la presse anglophone ou turcophone dans notre rubrique Info Collectif VAN**

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Le Collectif VAN met en ligne régulièrement des traductions de la presse anglophone et turcophone. Oeuvres de militants, de sympathisants du Collectif VAN et de prestataires, ou émanant de sites externes (tel celui de la FEAJD), ces traductions visent à mettre à la disposition du plus grand nombre, les informations essentielles à la bonne compréhension de l'actualité.

Vous retrouverez également dans la **Rubrique Info Collectif VAN** :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

- nos informations ou communiqués de presse, ainsi que ceux de certaines organisations externes.
- le sommaire bi-quotidien de notre Revue de Presse du jour.
- la Revue de la presse turque en français (ni traduite ni commentée de notre part).
- la Revue de la presse arménienne préparée par l'Ambassade de France en Arménie.

#### **Rappel :**

Vous avez en haut de page, un module Recherche pour retrouver un article. Attention, le champ de saisie ne doit comporter qu'un seul mot. Essayer de cibler en choisissant plutôt des noms propres, pour éviter un trop grand nombre d'occurrences.

#### **Appel aux dons :**

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'information et de vigilance !

Envoyez vos dons :

Par chèque bancaire à l'ordre du "Collectif VAN"

A adresser à : Collectif VAN - BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

### **Votre avantage fiscal :**

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu (de l'année suivante), dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34 €.

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

### **Utilisez au mieux le site du Collectif VAN**

**Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le site du Collectif VAN met à jour quotidiennement des dizaines d'articles. Sachez naviguer dans les rubriques !**

### **Rubrique News**

Depuis le 20 octobre 2015, la page [News](#) du site www.collectifvan.org a cessé d'être alimentée mais elle constitue une source d'archives pour les informations quotidiennes qui y ont été postées depuis le lancement du site en mars 2006. La revue de presse - collectée 5 jours par semaine par la webmaster du **Collectif VAN** à partir des médias en ligne francophones - est donc à suivre uniquement dans la [Veille-Média](#) du Collectif VAN et sur les réseaux sociaux de notre association très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

### **Info Collectif VAN**

Toutes les traductions, résumés, informations propres au Collectif VAN sont en ligne à l'accueil dans la Rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

### **Tout sur VAN**

Mieux connaître le Collectif VAN : rendez vous à la rubrique Tout sur VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=1&page=1>

**Tout sur VAN : vous y trouverez également les courriers des lecteurs**

Les courriers des sympathisants du Collectif VAN nous font chaud au coeur et nous confortent dans la certitude que notre approche du combat que nous menons, est juste. Et comme ça fait toujours du bien de relire de temps en temps leurs encouragements et dans la mesure du possible, nous mettons en ligne les mails reçus, du plus récent au plus ancien (en ne gardant que les initiales des sympathisants) :

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=6137>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=2203>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=538>

## **Salle de Presse**

Tous les articles de la presse française rendant compte des actions réalisées par le Collectif VAN sont en ligne dans la rubrique Salle de presse.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=2&page=1>

## **Communiqués**

Les Communiqués du Collectif VAN se trouvent dans la rubrique Communiqués.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=9>

## **Actions VAN**

Tous les articles présentant les actions organisées et réalisées par le Collectif VAN sont mis en ligne dans la rubrique Actions VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=3&page=1>

## **Agenda**

Les annonces parlant des événements culturels à venir (réunions publiques, manifestations, conférences, concerts, projections de films, expositions, parution d'ouvrages, etc.), sont mises en ligne dans la rubrique Agenda.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=5&page=1>

## **Photothèque**

De nombreux photos-reportages sont disponibles en ligne dans la rubrique Photothèque

[http://collectifvan.org/rubrique\\_photo.php?r=6](http://collectifvan.org/rubrique_photo.php?r=6)

## **Veille-Media**

Toutes les Veilles-Media à télécharger sur :

[http://www.collectifvan.org/rubrique\\_veille.php?r=9&page=1](http://www.collectifvan.org/rubrique_veille.php?r=9&page=1)

## **MEDIAS**

### **Quelques émissions TV & radios**

### **où les citoyens peuvent intervenir**

Soyez un citoyen actif et participez aux débats dans les médias.

#### **Quelques coordonnées :**

**TF1** - 1, quai du point-du-jour 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 12 34 / 0803 809 810 — Fax : 01 41 41 28 40

Internet : [www.tf1.fr](http://www.tf1.fr)

**France 2** - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 98 74

Internet : [www.france2.fr](http://www.france2.fr)

Email : [mediateurinfo@france2.fr](mailto:mediateurinfo@france2.fr)

**France 3** - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 75 02

Internet : [www.france3.fr](http://www.france3.fr)

Email : com@france3.fr

mediateurinfo@france3.fr

**Canal +** - 85-89 quai André Citroën 75711 Paris cedex 15

Tel : 01 44 25 10 00 Fax : 01 44 25 12 34

Internet : [www.cplus.fr](http://www.cplus.fr)

**France 5** - 8, rue Marceau 92785 Issy-les-Moulineaux cedex 9

Tel : 01 55 00 74 74 — Fax : 01 55 00 77 00

Internet : <http://www.france5.fr/>

Email : <http://www.france5.fr/contact/>

Ecrivez à Alain Le Garrec, médiateur des programmes sur :

<http://www.france5.fr/contact/W00069/2/71909.cfm>

**Arte** - 2a rue de la Fonderie 67080 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 14 22 55 — Fax : 03 88 14 22 00

Internet : [www.arte-tv.com](http://www.arte-tv.com)

Email : communication@arte-tv.com

**M6** - 89, av. Charles de Gaulle 92575 Neuilly/Seine cedex

Tel : 0825 06 66 66 - Fax : 01 41 92 66 10

Internet : [www.m6.fr](http://www.m6.fr)

**CNEWS** - 6 allée de la Deuxième DB 75015 Paris

Tel : 01 53 91 50 00— Fax : 01 53 91 50 01

Internet : [www.itelevision.fr](http://www.itelevision.fr)

**LCI** - 54 av. de la Voie Lactée 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 23 45— Fax : 01 41 41 38 50

Internet : [www.lci.fr](http://www.lci.fr)

### **Quelques émissions Radio :**

**France Inter** [www.radiofrance.fr](http://www.radiofrance.fr)

#### **Le téléphone sonne**

En semaine de 19h20 à 20h00

Si vous voulez poser une question, témoigner et/ou intervenir à l'antenne...

- le téléphone 01.45.24.70.00 dès 17h
- Internet, en utilisant le formulaire de la page "Pour intervenir".
- le SMS+ pour réagir pendant l'émission, de 19h20 à 20h : sur votre téléphone mobile, saisir le code " TEL " suivi d'un espace, votre question puis valider et envoyer au 6 20 30. (0.35€ par message plus le prix du sms)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 19h20, nous vous invitons à réagir sur un thème de l'actualité, à poser vos questions aux invités du téléphone sonne. Vous pouvez également, après la diffusion, réécouter l'émission dans son intégralité.

**RMC**[www.rmcinfo.fr](http://www.rmcinfo.fr)

### **BOURDIN & Co** Le 1er show radio d'info

Du lundi au vendredi de 6h à 10h.

Découvrez une nouvelle façon de traiter l'info du matin avec "Bourdin &Co" ! Finis les journaux austères et redondants. Voilà enfin un espace de liberté où auditeurs, politiques et journalistes sont logés à la même enseigne. Jean-Jacques Bourdin agite, provoque, polémique, et vos réactions ne se font jamais attendre! Un ton débridé et sincère pour des échanges parfois musclés mais toujours respectueux. Pour intervenir : Appelez le 3216 (0,34€/min).

=====

### **L'association des auditeurs de France Culture**

L'association des Auditeurs de France Culture (aafc), créée en 1984, rassemble les personnes qui veulent manifester leur intérêt pour cette chaîne de radio dont les émissions sont écoutées et appréciées au delà de nos frontières.

L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour favoriser des rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;

- la préservation de son identité et de sa spécificité ;

- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;

- son ouverture aux différents aspects de la culture ;
- son rayonnement et développement de son influence ;
- sa pérennité.

L'Association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Elle se veut pluraliste et indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.

Association des auditeurs de France Culture

83 boulevard Beaumarchais

75003 Paris

Téléphone : 01 42 09 03 67

Courriel : aafc@free.fr

=====

**Collectif VAN**

**[Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]**

BP 20083, 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Boîte vocale : +33 1 77 62 70 77 - Email: [contact@collectifvan.org](mailto:contact@collectifvan.org)

<http://www.collectifvan.org>

Les Infos Collectif VAN sur :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=0>

